

(a) A l'effet d'effectuer un emprunt de \$500,000 comme fonds de roulement, re boulevards de l'aqueduc; (b) à l'effet de contracter un emprunt pour la balance de l'emprunt de \$5,000,000, re aqueduc; (c) à l'effet d'émettre un emprunt de \$1,500,000, re aqueduc.

Sur proposition de M. l'éch. MENARD, appuyée par M. l'éch. LETOURNEAU, il est

Résolu: Que lesdits projets de règlements soient lus une ière fois et que le Greffier de la Cité reçoive instruction d'en transmettre une copie à tous les membres du Conseil.

46.—Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. MAYRAND,

Le Conseil s'ajourne.

RENE BAUSET,
Greffier-adjoint de la Cité.

JULES CREPEAU,
Greffier-adjoint de la Cité.

working capital re aqueduct boulevards; (b) for the issue of the balance of the loan of \$5,000,000 re aqueduct; (c) for the issue of a loan of \$1,500,000 re aqueduct.

On motion of Ald. MENARD, seconded by Ald. LETOURNEAU, it was

Resolved: That said by-laws be read a first time and that the City Clerk be instructed to transmit a copy of same to all the members of the Council.

46.—On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. MAYRAND,

The Council adjourned.

RENE BAUSET,
Asst.-City Clerk.

JULES CREPEAU,
Asst.-City Clerk.